Licence professionnelle Science, technologies, santé mention Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme parcours Collaborateur Géomètre : Assistant d'opérations foncières

Présentation

Publics / conditions d'accès

En L3, les postulants doivent être titulaires d'un diplôme Bac + 2 dans les sciences et techniques industrielles (L2, BUT2, BTS ou autres diplômes de la spécialité de niveau 5) ou pourront faire valoir, dans le cadre de la VAPP (selon la procédure en vigueur au Cnam), deux années (120 ECTS) de formation post-baccalauréat, dans les sciences et techniques industrielles.

Objectifs

- S'initier et connaître les **principes généraux du droit** : notions et mécanismes fondamentaux du système juridique français institutionnel, administratif et juridictionnel.
- Appréhender la **procédure de bornage** et les autres opérations de **délimitations foncières**.
- Connaître le **droit** et les grands **principes de la copropriété des immeubles bâtis** et de la division en volumes.
- Acquérir les compétences théoriques sur les principales notions d'**aménagement du territoire** (urbanisme opérationnel) et les appliquer.
- **Acquisition topographique 3D** : scanners, drones, GNSS, stations totales, etc...

Modalités de validation

Pour chaque enseignement de la licence, le contrôle des connaissances s'effectue sous la forme d'un contrôle continu et/ou d'un examen terminal individuel ou en groupe. Les épreuves qui visent à vérifier l'acquisition des compétences peuvent être orales ou écrites ou à distance.

Les convocations aux épreuves, le déroulement de celles-ci et l'absence du candidat sont régis par les dispositions du règlement national du contrôle des connaissances.

Les modalités d'évaluation des compétences et de contrôle des connaissances sont spécifiques à chaque unité d'enseignement ou unités d'activité et sont proposées par l'enseignant responsable et validées par le conseil de perfectionnement. Elles seront précisées dans la partie spécifique du règlement de la licence ou le descriptif des unités qui composent le diplôme.

La note de règlement n°2015-03 décrit la mise en œuvre du principe de compensation dans les licences générales du Cnam.

Au sein d'un parcours de formation, les unités d'enseignements sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'auditeur y a obtenu la moyenne.

Le diplôme de licence est obtenu lorsque tous les crédits d'un parcours ont été capitalisés et plus particulièrement :

Avoir la moyenne par le jeu des compensations à l'ensemble des unités d'enseignement. Toutefois, une note inférieure à 8/20 à l'unité Topographie est éliminatoire.

Avoir une note supérieure à 10 dans le cadre du projet tuteuré

Avoir une note supérieure à 10 dans la cadre du rapport d'activité final

Mis à jour le 21-09-2026

Arrêté du 30 mai 2025. Accréditation jusque fin 2029-2030. le 30-05-2025

Fin d'accréditation au 31-08-2030

Code : LP15801A

60 crédits

Licence professionnelle

Responsabilité nationale : EPN02 - Ecole supérieure des géomètres et topographes (ESGT) / Laurent MOREL

Niveau CEC d'entrée requis : Niveau 5 (ex Niveau III)

Niveau CEC de sortie : Niveau 6 (ex Niveau II)

Mention officielle : Arrêté du 30 mai 2025. Accréditation jusque fin 2029-2030.

Mode d'accès à la certification :

- Apprentissage
- Contrat de professionnalisation
- Formation initiale
- Formation continue

NSF :

Métiers (ROME) :

Code répertoire : RNCP40986

Contact national :

Cnam Centre Val de Loire
21 bis rue Eugène Vignat
45000 Orléans
02 18 69 18 30

alternance@cnam-centre.fr

Produire une attestation de passage de test en langue étrangère et plus spécifiquement pour ce parcours, un test d'anglais.

Compétences

- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Identifier et analyser les besoins du client.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Utiliser les outils topographiques, acquérir des mesures et calculer les coordonnées.
- Réaliser une implantation en planimétrie et altimétrie d'un ouvrage selon des plans projet et en respectant des contraintes.
- S'initier et connaître les principes généraux du droit en abordant les notions et mécanismes fondamentaux du système juridique français concernant son organisation tant institutionnelle, administrative que juridictionnelle.
- Appréhender la procédure de bornage et les autres opérations de délimitations foncières pour accompagner le géomètre-expert dans ces opérations.
- Connaître le droit et les grands principes de la copropriété des immeubles bâtis et de la division en volumes pour accompagner le géomètre-expert dans ces opérations.
- Acquérir les compétences théoriques sur les principales notions d'aménagement du territoire (urbanisme opérationnel) et les appliquer.
- Connaître les différents instruments de mesure topographique permettant d'obtenir un semis ou un nuage de points :récepteurs GNSS, stations totales, scanners, drones, etc...
- Maîtriser les méthodes d'acquisitions liées aux différents types d'instruments et de traitement des données : contrôles, calculs, modélisation 3D, tachéométrie, lasergrammétrie, photogrammétrie, etc…

Enseignements

60 ECTS

S5

Anglais technique S5	USGT5E 2 ECTS
Management d'équipe S5	USGT5F 2 ECTS
Communication professionnelle S5	USGT5G 3 ECTS
Topographie S5	USGT5H 5 ECTS
Implantation	USGT5J 3 ECTS

S6

Référentiel foncier et juridique	USGT5T 7 ECTS
Bornage	USGT5U 6 ECTS
Copropriété et division en volumes	USGT5V 5 ECTS
Aménagement et Urbanisme opérationnel	USGT5W 3 ECTS
Techniques des mesures et acquisition	USGT5X 4 ECTS
Projet tutoré	USGT5Y 8 ECTS
Enjeux des transitions écologiques: comprendre et agir	TED001 3 ECTS
Expérience professionnelle	UAGT11 9 ECTS

Blocs de compétences

Code, N° et intitulé du bloc	Liste de compétences
LP158B11 RNCP40986BC01 Utiliser les outils numériques de référence	Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe. - Calculer des coordonnées géoréférencées - Traiter les données acquises pour obtenir la modélisation 2D ou 3D attendue (plans, coupes, modèles 3D, etc) avec des logiciels professionnels. - Traiter les divisions foncières
LP158B21 RNCP40986BC02 Exploiter des données à des fins d'analyse	Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation Développer une argumentation avec esprit critique - Contrôler les canevas et plans - Traiter les données acquises pour obtenir la modélisation 2D ou 3D attendue (plans, coupes, modèles 3D, etc) avec des logiciels professionnels. - Traiter les divisions foncières.
LP158B31 RNCP40986BC03 S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit, et dans au moins une langue étrangère	- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française - Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non ambiguë, dans au moins une langue étrangère
LP158B40 RNCP40986BC04 Se positionner vis à vis d'un champ professionnel	- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder - Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte - Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs
LP158B51 RNCP40986BC05 Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle	Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

Code, N° et intitulé du bloc	Liste de compétences
LP158B61 RNCP40986BC06 Produire des analyses territoriales	- Analyser les dynamiques d'un territoire pour identifier les stratégies des acteurs publics et privés en mobilisant des données et des outils des sciences humaines - Analyser les besoins des usagers et les mettre en lien avec spécificités d'un territoire pour apporter un conseil auprès des décideurs - Développer des outils de représentation et d'analyses cartographiques afin de donner à voir le territoire et ses caractéristiques aux différents acteurs - Créer des systèmes d'informations géographiques (SIG) afin d'obtenir une vue d'ensemble cohérente et intégrée pour la planification et la gestion du territoire - Produire des livrables topographiques, cartographiques et infographiques à différentes échelles et adaptés selon les publics - Produire un document de synthèse après analyse des données recueillies et des études menées sur le territoire Calcul des points de détails et topographiques dans un système de coordonnées définis ou dans un système local Accompagner le géomètre dans ses principales missions foncières, opérations de délimitations et bornage
LP158B71 RNCP40986BC07 Accompagner la conduite de projets d'aménagement, de paysage ou d'urbanisme	-Assurer une veille sur les évolutions techniques et juridiques liées à l'aménagement - Concevoir et exploiter des modèles et des plans numérique 2D ou 3D - Participer à l'élaboration d'un cahier des charges d'un projet de développement en y intégrant les préoccupations liées aux transitions sociales et environnementales - Participer à la recherche de fonds (mécénat, subventions, appels à projets, etc.) et à l'élaboration du budget des actions en lien avec la réglementation des structures publiques et privées participantes - Coordonner les relations partenariales publiques et/ou privées dans le respect des règles contractuelles avec les partenaires institutionnels territoriaux - Instruire les dossiers clientèle en lien avec l'aménagement paysager, urbanistique (permis de construire, documents d'urbanisme…) - Organiser le travail en mode projet avec des évaluations à différentes échelles de temps pour opérer des réajustements si besoin - Évaluer le projet, en associant les différents acteurs afin de proposer des solutions et contribuer à une amélioration qualité continue. Savoir appréhender la procédure de bornage, les montages d'une division en volumes. Savoir rédiger les documents d'aménagement (déclaration préalable, permis d'aménager)

Code, N° et intitulé du bloc	Liste de compétences
LP158B81 RNCP40986BC08 Communiquer sur un projet d’aménagement, de paysage ou d’urbanisme	- Mettre en œuvre une communication interne et externe en utilisant des techniques d'information et de communication adaptées à l’information de publics variés (usagers, acteurs locaux, administrations publiques, associations), en intégrant les dimensions d'accessibilité universelle - Produire des livrables topographiques, cartographiques et infographiques à différentes échelles, en adaptant la forme au public visé afin de faciliter leur appropriation - Valoriser un produit, un territoire en adaptant des solutions de marketing territorial permettant de répondre à la demande des consommateurs, usagers et prescripteurs